N° 15 — 17e Année

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

Dimanche 15 Janvier 1905

REDACTION :
ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Trichon).
TOURCOING, rue Verte, 55

Siège administratif :
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing :
Trois mois : 4 fr. 50. — Un an : 18 fr.
Nord et départements limitrophes :
Trois mois : 5 francs. — Un an : 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES. . . . 0 fr. 25
RÉCLAMES. . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS. . . 0 fr. 50
LOCALES . . . . 1 fr.

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal ; à Paris, chez Lefebvre, 89, rue Tiffebou.

TÉLÉPHONE

LE MINISTÈRE VICTORIEUX

LA TRADITION

J'admire les gens qui trouvent le moyen de discuter paisiblement au milieu des plus violentes orages, et c'est pourquoi j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt la polémique qui s'est engagée, au sujet de la politique de Gambetta, entre le *Temps* et M. Thomson, dont on connaît le récent discours à la cérémonie des Jardies. On ne pourrait pas s'imaginer, quand on lit la calme argumentation des deux adversaires, que leur conversation a lieu pendant que nous sommes au pris à un immense malaise, à un trouble dangereux et profond.

Le *Temps* veut absolument que les amis de Léon Gambetta se soient écartés de sa doctrine, et M. Thomson lui répond en lui montrant qu'au contraire ils ne font que s'inspirer de ses principes. Gambetta, quand il parlait de sérier les questions, de les examiner les unes après les autres, de ne jamais faire un pas en avant sur un terrain mal défini, ne recommandait pas un immobilisme contre lequel protestait son tempérament. Il indiquait une tactique d'action, que les républicains cherchent à appliquer aujourd'hui, et qu'on a eu le tort grave d'oublier pendant de trop longues années.

On a vécu sur la victoire, sans penser à préparer l'avenir. Les hommes politiques qui furent les maîtres après la chute de la réaction avaient pu s'apercevoir, cependant, par la néfaste guerre de 1870, ce qu'il en coûte de ne point s'organiser et de ne pas accomplir à son heure l'œuvre utile. En politique, il en est de même. Mais le moment arrive toujours où les fautes produisent leur effet, et le système du piétinement, que Gambetta n'avait jamais adopté, et qui n'avait rien de commun avec l'opportunisme duquel on a tant joué, a valu à la France les diverses crises du boulangisme et du nationalisme, au même temps qu'il poussait le peuple, découragé, vers les méthodes d'un violent empirisme social.

Les vrais amis de Gambetta, ses vrais continuateurs ne pouvaient pas s'aveugler sur cette fausse méthode, et pas davantage sur ses conséquences. Aussi ont-ils repris la tradition exacte qui nous vient du grand tribun, tradition dont les formules étaient enfermées dans le programme de Belleville. Car, aussitôt qu'on parts de la politique de Gambetta, de sa pensée, de son but, c'est à son programme d'opposition à l'Empire qu'il faut se reporter, à ce programme qu'à aucun moment de sa vie il n'a renié.

Or, qu'y voyons-nous ? L'organisation des caisses de secours pour la vieillesse, l'impôt sur le revenu, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la laïcisation complète de l'enseignement, toutes les réformes que la démocratie n'a jamais cessé de réclamer, et qui, pourtant, ne sont pas encore en sa possession. Or, Gambetta, dégagé des soucis qui devaient s'imposer à tous les républicains, pendant les premières années de la République, n'était pas bomme à oublier ses engagements, mais il savait trop de sens pratique pour vouloir tout faire d'un coup, c'est-à-dire créer le désordre et favoriser ainsi les entreprises de la réaction.

C'est pourquoi il a déterminé dans une phrase célèbre la méthode qu'il entendait suivre. C'est celle qui, dans nos affaires les plus simples, dans notre existence quotidienne, nous apparaît comme la seule raisonnable. Elle seule donne des résultats. Préparer les voies, n'élever un étage que lorsque l'étage inférieur est solidement construit, ne jamais grever le pays d'une charge nouvelle sans avoir pris soin de lui assurer des ressources, c'est ce qu'il appelait faire de l'opportunisme. Le mot était inutile. Ce mode de procéder, ce n'est rien de plus que de la bonne et sage politique.

Mais encore une fois, il fallait la faire, cette politique, et ne pas la transformer en une sorte de pratique d'avertement. Il fallait, sans doute, marcher avec prudence, mais cela ne voulait pas dire qu'on ne devait pas marcher du tout, et encore moins marcher au arrière, alors qu'en l'an quand M. Méline était aux affaires. Toutes les oppositions rétrogrades et toutes les oppositions démagogiques et révolutionnaires profitent de ces déplorables erreurs.

Les vrais gambettistes le savent. Aussi, comme l'a fait M. Thomson, peuvent-ils se recommander de la mémoire de leur illustre chef, lorsqu'ils combattent la bon combat, lorsqu'ils vaulant que la République achève l'œuvre de la Révolution et se montre fidèle à ses origines. Pour parvenir à ce but, il importe de marcher à l'action, à une action régulière et continue, visant la réalisation de toutes les grandes réformes indiquées par Gambetta lui-même, ces réformes que des esprits faciles ont effrayés voudraient nous dénoncer comme dangereuses. Renoncons la tradition, et ne l'abandonnons plus.

Et, surtout, agissons ! Quand on pense à cette admirable activité de Gambetta qui, presque seul, parcourait la France, alors qu'organiser partout le parti républicain, on demeure attristé en contemplant l'inertie actuelle. Les cléricaux et les socialistes ne perdent pas un moment, et nous sommes entre eux ainsi qu'un continent que deux flots rongeraient incessamment. Ne nous imaginons pas que nous demeurerons toujours plus forts que nos ennemis, si nous ne leur opposons pas une digne solide, celle d'une organisation vivifiée par une propagande de chaque jour. Le parti républicain doit y songer.

Il doit y songer parce qu'il n'est pas à la fin de sa tâche. Cette tâche est à peine ébauchée. Il lui appartient de transformer la France moderne, de même que nos ancêtres transformèrent la France ancienne, avec cette différence qu'il n'aura pas besoin de la Terreur pour remplir son destin, pour fonder la justice et chasser loin de nous les causes possibles de violentes crises sociales. Qu'il se retourne seulement vers Gambetta, qu'il s'inspire de ses leçons, qu'il reprenne sa pure tradition, supérieure aux accidents journaliers, aux faiblesses passagères des hommes, et les rudes obstacles qu'il rencontre devant ses pas finiront par s'évanouir, ainsi que le fantôme des choses qui ne sont plus.

HENRY JAGOT.

La Politique

A l'heure où nous écrivons, personne ne sait encore ce qui va sortir du débat qui se poursuit devant la Chambre, et dont on peut dire, sans que ce soit là une formule banale, qu'il passionne le pays tout entier.

Le Ministère demeurera-t-il victorieux, comme c'est probable, ou sera-t-il vaincu, comme c'est possible ? Et, dans le premier cas, abandonnera-t-it le pouvoir, emportant avec lui la suprême manifestation de la confiance de la majorité ?

Nous serons bientôt fixés sur ce point, mais dans tous les cas, ce dont on est certain dès maintenant c'est qu'aucune politique de recul n'est désormais possible.

La violence même des attaques des réactionnaires lait aux obligation aux républicains de ne pas abandonner un article de leur programme, de ce programme que M. Combes s'était engagé à faire aboutir, et qui a pour lui l'adhésion des masses profondes de la démocratie.

Des coups sensibles ont été portés au cléricalisme, mais ce dernier n'est pas vaincu, et il faut l'achever. Il convient également d'en finir avec les lois d'ordre social, avec la réforme militaire, et ces hautes questions fiscales dont la solution ne devrait plus se faire attendre.

L'opinion s'est souvent prononcée avec chaleur pour le ministère Combes, et cela parce qu'il marchait résolument en avant. Elle ne consentirait pas à voir mettre en pratique un autre mode d'action.

Les modifications ne peuvent porter que sur les détails. Si le cabinet s'en va, il ne sera pas difficile à coup qui le remplacera d'éviter les lacunes de tactique et de tact qui amenèrent peu à peu des républicains inconstatables à se séparer du Bloc. — *G. H.*

PAGES LITTÉRAIRES

LE « GRILLOT »

Le petit Carl Muller, le fils d'un peintre en verre, qui jouissait à Metz — il y a quelque trente ans — d'une véritable réputation, était un enfant extraordinaire, donnant de grands soucis à ses parents.

Dès l'âge le plus tendre, d'une extrême sensibilité maladive, le plus souvent impressionné d'étrange manière par les sensations musicales les plus simples, la moindre manifestation artistique lui procurait tant de plaisir, de surprises et de ravissement qu'il en perdait parfois le souffle. Un coup de sonnette, un bruit de timbre, un verre renversé, un craquement du tonnerre qui parcourait ainsi retentir comme des roulements de tonnerre.

Quand, les jours de congé, on le conduisait chez son grand-père, à la ferme de Menetrau, située à quelques lieues de la ville, il demeurait perdu dans une indéfinissable rêverie pendant des heures entières à écouter le carillon argentin des sonnettes du troupeau, paissant dans la prairie ; et si parfois les fenêtres s'ouvraient, du haut des collines, à communiquer entre eux par de joyeuses sonneries de cloches, il restait immobile, les yeux fermés, savourant les dernières notes que répétaient au sourdine les multiples échos de la vallée.

Deux fois par semaine, l'enfant avait aussi un moment de récréation qu'il aurait préféré à toutes les récompenses, voire à tous les jeux. La musique des voltigeurs, pimpante et gaie, avec l'ireule voulue de ses fifres, passait dans la rue pour se rendre à la Place-d'Armes. Le petit Muller ne perdait pas une note de ces joyeuses fanfares ; à ces accents guerriers, il se découvrait un cœur de soldat, se prenait à rêver de batailles et de gloire.

Ce cerveau d'enfant emmagasinait les sensations auditives avec une promptitude et une fidélité surprenantes, et comme soir et matin, il fredonnait sans cesse, les voisins, qui l'appelaient fréquemment au sortir de l'école pour l'entendre chanter, l'avaient gratifié du nom de « Grillot », corruption du mot « grillon », l'insecte enragé chanteur de la plaine.

Hélas ! il vint un jour où personne ne songea plus à faire chanter le Grillot : la guerre venait d'éclater entre la France et l'Allemagne.

Nos armées se ruaient à la frontière ; Metz semblait alors une immense caserne où, dans un désarroi complet, se crotsaient des uniformes multicolores, incapables de s'organiser en corps, perdus dans un essai de mobilisation régulière.

Puis, c'était l'annonce de nos premiers désastres, la réserve appelée, le père du pauvre Grillot quittant la maison, ses pinceaux et sa palette, pour rejoindre son bataillon surgantson dans les forts d'alentour.

On était aux premiers jours d'automne. L'armée française avait dû se replier sur Metz, dans une position, hélas ! des plus critiques. Le froid commençait à se faire sentir.

Un soir que Carl s'était attardé à écouter les sonneries des clairons sur les remparts, il rentra au logis, la peau brûlante, avec une petite toux sèche qui lui déchirait le poitrine ; le lendemain, on dut appeler le médecin.

Malgré les prescriptions de ce dernier, malgré le dévouement admirable de la mère, nuit et jour au chevet de son enfant, l'état du pauvre Grillot ne tarda pas à empirer. Peu à peu, ces bonnes couleurs disparurent. Il avait le teint pâle, les yeux brillants, les pommettes congestionnées.

La toux s'accentue ; la voix paraissait maintenant rouque et sureuée. Et c'était grand'pitié de voir la pauvre Carl fredonner encore dans son petit lit, entre deux quintes, se plaignant de ne plus entendre les cloches alors silencieuses, comme par ironie d'attirer l'attention de l'ennemi, rôdant autour de la ville investie.

***

Pour toute distraction, Carl écoutait maintenant le bourdonne de la rue, le pas cadencé des troupes, les brefs commandements des officiers et le bruit des chevaux, tous ces bruits confus dominés parfois par la lugubre voix du canon qui grondait au loin.

Dans sa petite chambre si gaie, si propriété, résonnant encore des joyeux éclats de rire de l'enfant, le Grillot se meurait, consumé par la phtisie pneumonique. Les quintes de toux deveneient plus fréquentes. le fièvre avait fait son apparition. La terrible maladie continuait son œuvre de destruction, et, dans son délire, Carl continuait à chanter, sa réclamant son père.

Un jour, après une crise plus violente que les précédentes, alors qu'en un instant d'accalmie la pauvre enfant reposait, sa mère le vit tout à coup, brusquement réveillé, se lever sur son séant, la joie dans les yeux, pour prêter l'oreille à un bruit confus qui ne tarda pas à se préciser.

C'était une musique militaire !

Mais bientôt, le frissons revint sur ses lèvres, l'œil perdit son étincelle de vie, la figure reprit sa couleur de cire. Le Grillot continuait à écouter. Un pli amer se creusait sur son front. Il n'entendait plus la gaie musique des voltigeurs, mais une marche guerrière, violemment rythmée par saccades, avec de terribles éclats de cuivres, lourde, sombre et triste comme un chant funèbre.

C'était le chant de la victoire, l'enlaceur de triomphe de l'envahisseur entrant dans Metz, que Bazaine venait de livrer à l'ennemi !

Alors, le Grillot retombe sur ses oreillers, passa ses pauvres petits bras amaigris autour du cou de sa mère qu'il embrassa tendrement, murmurant à son oreille, de ses voix d'enfant gâté qui l'en contrarie :

— Oh ! maman... tu sais, ce n'est pas ma musique !

Puis, il se renversa, tordu par un spasme d'agonie — et mourut.

Quand le lendemain sonna l'enterrement qui, pour sa rendre au cimetière, devait traverser les rangs ennemis, la petite cloche de la cathédrale — belle qui pleure le douleur des mères — se fendit tout à coup, on ne sait pour quelle cause, et résonna d'un son lugubre d'airain fêlé que les Messins ne pouvaient se rappeler sans frémir.

Les uns dirent que la cloche brisée pleurait les malheurs de la patrie ; d'autres pensèrent qu'elle pleurait simplement le mort du son petit ami, — le « Grillot ».

SERVICE SPÉCIAL

NOS TÉLÉGRAMMES

FEMME COUPÉE EN MORCEAUX

Pistes abandonnées
Toutes les disparues sont retrouvées
Les investigations

Paris, 14 janvier.

Deux pistes abandonnées, des investigations qui n'ont pas donné de résultats, tel est le bilan de la journée d'hier.

La demoiselle E..., dont la disparition avait été signalée à M. Hamard, a été retrouvée dans un hôpital où elle est en traitement.

D'autre part, dans l'après-midi d'hier, le chef de la Sûreté a reçu un télégramme de Varsovie, l'informant que la femme de tailleur polonais dont arrivée dans cette ville.

Dans la matinée, MM. Hamard et Flory, accompagnés de M. Guichard, chef de la brigade mobile, ont visité les gardes de Cayenne et des Malassis, ainsi que certains bouges des environs de la porte de Clignancourt.

Parmi les individus interrogés, en certain nombre ont fait des déclarations qui, peut-il, seraient de nature à aider l'enquête.

L'impression, dans l'entourage du chef de la Sûreté, est plutôt pessimiste. Saura-t-on jamais le nom de la malheureuse dont on a trouvé les lambeaux restés ?

Dans le monde auquel semble avoir appartenu la victime, une femme peut disparaître sans donner lieu à le moindre réclamation. Dans le plupart des cas, ces malheureuses n'ont plus de famille, et lorsqu'un jour on cesse de les voir dans les endroits qu'elles fréquentent, personne ne s'en inquiète.

On est parvenu à connaître la provenance des chaussons, dont en seul a été retrouvé parmi les restes de la victime. Ils ont été achetés dans un grand magasin de la rive gauche. Ces chaussons sont à tamis, avec boule de talonnettes en vache vernie ; la fabrique est à Liancourt (Oise) ; ils sont vendus 9 fr. 50.

On a pu établir la nature exacte du corsage ; il était fait d'une mousseline de laine bleue marine à rayures blanches, doublé de sèphir gris. Cette dernière étoffe n'est, paraît-il, jamais employée comme doublure. Enfin, ce corsage n'a pas été acheté à la confection, il a dû être fait par une couturière.

Ces diverses constatations peuvent avoir une certaine importance, étant donné le peu d'éléments dont dispose l'enquête.

On recherche un marchand de terraille et verres cassés, auquel M. Nuyer, le pharmacien de la place du Château-Rouge, a vendu un bloc ce qui lui restait de ses catalogues. On sait qu'un de ces prix coûtent, calciné en partie, taché de sang et de graisse, a été trouvé dans le lustrine noire, avec les restes de la victime.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

du 14 janvier

La séance

Comme vendredi, une grande animation se meuilaste dans les couloirs de la Chambre où les députés et les journalistes discutent avec animation.

Les tribunes sont bondées, l'élément féminin domine.

M. Doumer ouvre la séance à 2 heures 15.

LA POLITIQUE GÉNÉRALE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique générale du gouvernement.

M. Dejeante a la parole.

Le monde de travail, dit-il, est profondément déçu de voir que ce n'est plus le parti républicain qui est maître de cette Assemblée, mais la droite. Le parti républicain bourgeois ne s'est pas beaux préoccupé de la classe ouvrière et s'a pas un voter les lois qu'elle ne cesse de réclamer.

La mortalité pour les enfants de la classe bourgeoise n'est que de 8 0/0 tandis que dans la classe ouvrière elle est de 20 0/0. Il serait temps de se préoccuper de cette importante question de la mortalité et aussi des questions d'hygiène.

M. Lasies. — Très bien ! Très bien !

M. Dejeante. — C'est votre faute.

M. Lasies. — Comment notre faute ? Nous n'avons jamais eu le pouvoir !

M. Dejeante. — Et l'Empire ?

M. Lasies. — L'Empire a plus fait pour la classe ouvrière en dix huit ans que la République en trente ans. C'est lui qui a fait toutes les réformes ouvrières. On n'était ce République que sous l'Empire.

M. Dejeante. — L'Empire n'a rien fait pour la classe ouvrière.

Ce sont les pauvres qui paient et les riches qui ont les profits. La lutte des classes se révèle dans toutes les lois et les institutions bourgeoises. Toutes les lois sont faites pour protéger les riches au détriment des pauvres.

L'organisation capitaliste ne tait qu'engendrer la misère. N'est-il pas lamentable de voir des mères de famille accoucher en cachette parce qu'elles ne peuvent pas nourrir leurs enfants ?

Le peuples éprouvé de nombreuses déceptions, il est venu temps de lui en épargner de nouvelles ; et n'oublions pas que ce sont ces déceptions qui ont amené la boulangisme.

La majorité républicaine était en début du Ministère de 180 voix. Hier, elle n'atteignait péniblement 240 voix ; c'est la majorité de droite qui gouverne aujourd'hui.

Les réactionnaires seul dans leur rôle en faisant sans cesse de l'opposition aux réformes démocratiques mais comment qualifier les républicains qui les suivent ?

On exploite la peur. On cherche à créer dans cette Chambre un courant contre les socialistes. On n'y parviendra pas. (Applaudissements à l'extrême gauche).

M. Combes

A LA TRIBUNE

M. Combes succède à M. Dejeante. Son arrivée à la tribune est saluée par les acclamations et les applaudissements de la gauche. Il doit attendre quelques minutes avant que le silence se rétablisse.

« Enfin, il prend la parole.

Mes explications, dit-il, seront brèves ; elles auront le mérite d'être claires.

Le gouvernement s'est expliqué plusieurs fois. Il a frappé d'une réprobation vigoureuse le système de renseignements, inauguré en 1901, au ministère de la guerre.

Il a fait plus que la condamner. Il a dit qu'il fallait supprimer les notes secrètes politiques.

La responsabilité ministérielle a été dégagée au point de vue des ordres venus d'en haut. En tous cas, pour le gouvernement, l'incident est définitivement clos.

On ne peut se méprendre sur l'étalage de verte qui se produit tous les jours ; des législateurs appellent la sévérité du Conseil de l'ordre de la Légion d'honneur sur d'autres législateurs.

Il n'y a qu'à parcourir ces listes pour voir qu'elles contiennent le nom de quelques républicains des plus modérés, mais que l'immense majorité des noms appartiennent au parti de l'opposition, au parti clérical.

La presque unanimité des noms de ces législateurs appartient au parti qui applaudissait l'état-major d'en époque antérieure quand il dénonçait à un mari l'infidélité de sa femme. (Vifs applaudissements à gauche. — Bruit à droite).

C'est la même, qui couvrait de sa protection Esterhazy.

M. Lasies. — Esterhazy a été rayé de la Légion d'honneur.

M. Combes. — Dans les listes qu'on publie, tous les jours on relève les noms de ceux qui ont pris part à la souscription du colonel Henry. (Applaudissements à gauche, Bruit).

Il y a une autre catégorie de fiches, celles recueillies par le bureau des renseignements du ministère de la guerre.

M. Auffray. — C'est inexact.

M. Combes. — Il ne faut pas deux poids et deux mesures. Si vous blâmez les fiches, venez d'un côté, blâmez celles qui viennent d'un autre.

En tous cas, il faut distinguer entre le fait de la fiche même et sa rédaction.

Ceci dit, j'aborde le fond même du débat, car cette affaire des fiches est secondaire. (Exclamations à droite).

Je prends acte de ces exclamations.

C'est pour la droite, tout le débat. Elle veut prolonger l'agitation, semer la discorde dans l'armée ! (Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche).

Notre politique générale est la même qu'il y a deux ans.

Nous soutenons une lutte ardente contre le cléricalisme et aussi, quoi qu'on en ait dit, pour les réformes démocratiques. (Applaudissements à gauche. Protestations à droite et au centre).

La politique générale

M. Lhopiteau a rappelé hier la déclaration ministérielle du 8 juin 1902.

Le programme du Cabinet comprenait cinq points principaux : l'application aux congrégations religieuses de la loi des associations ; l'abrogation de ce modèle de lunes liberté qu'on appelait la loi Falloux ; l'impôt général sur le revenu ; la réduction du service militaire à deux ans et l'établissement des retraites ouvrières que le Gouvernement, activant ses expressions, s'engageait à étudier.

Le Gouvernement s'est mis à l'œuvre pour réaliser son programme.

Il s'est attaqué tout d'abord à la loi sur les associations (Rires à droite).

On se rappelle qu'il s'est trouvé en présence d'une difficulté grave : le règlement d'administration publique rendait la loi illusoire et pour ainsi dire inapplicable. Il obligeait le gouvernement à relier devant les deux Chambres pour refuser l'autorisation à des congrégations qui, pour exister, devaient l'avoir obtenue.

Le Conseil d'Etat a réformé cette partie de règlement d'administration publique.

Une fois armé de l'instrument, le Gouvernement en a usé comme s'était son devoir. Le loi avait été votée comme une loi de préservation contre les congrégations. On était bien loin d'influencer sur les sentiments de l'auteur, quand on est venu lui offrir la direction des affaires, un ministère mais avant, dans un journal des plus sûrs, il avait tenu un langage expressif sur ce point.

Il y disait : « Si la loi est appliquée selon l'esprit qui l'a conçue, l'enseignement congréganiste sera vaincu ».

L'a Gouvernement a donc saisi la Chambre de projets de loi tendant à supprimer 55 congrégations de femmes non autorisées. La Chambre a adopté les conclusions du rapporteur tendant au rejet des demandes d'autorisation et les congrégations ont cessé de vivre.

M. Lhopiteau a parlé bien ce peu légèrement de ce travail.

Les congrégations, que le Gouvernement a dissoutes...

M. de Baudry d'Asson. — Elles reconstituent. (Bruit).

M. le président du Conseil dit que ces congrégations ne sont pas seulement des congrégations non autorisées, le Gouvernement est allé plus loin que les promesses du son programme. Sortant de la loi de 1er juillet 1901. Il a apporté un projet tendant à la suppression d'une congrégation d'hommes et de 363 congrégations de femmes autorisées. C'était le mort de l'enseignement congréganiste.

Ce projet de loi a été adopté.

Soit du fait de la Chambre, soit du fait du Président du Conseil, le nombre total des établissements fermés a été de 14 000. (Très bien ! très bien ! à gauche).

C'est là, sans contredit, un des actes les plus considérables qui ait accompli. (Applaudissements à gauche).

M. Lhopiteau. — Tout cela [illegible] ne serait fait [illegible].

M. le Président du Conseil rappelle quelle était alors la situation de la France ; le congrès gaîtes avait mis la main sur la moitié de la jeunesse ; elle avait poussé ses élèves jusqu'aux grades supérieurs. (Applaudissements à gauche).

Elle se vantait de s'être emparée de la magistrature, de l'armée et de la marine. (Applaudissements à gauche. Exclamations à droite.)

Elle disposait de l'avancement des officiers ; il fallait, pour avancer, être bien noté de l'aumônier de régiment. (Interruptions à droite. Applaudissements à gauche.)

Les officiers devaient s'astreindre à saluer le général, le colonel aux offices religieux. (Applaudissements à gauche. Exclamations et bruit à droite.)

Ce sont les résultats constatés par une enquête soumise au Sénat. Un des rapteurs les plus modérés, dans un rapport officiel déclare que, dans une division le femme du général interrompue à droite et sur divers bancs) se hâtait de rendre visite à la femme de l'officier résidant dans la même ville. (Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.)

La femme du général déclarait à la femme de l'officier que si elle convoyait ses saluts dans les établissements de l'Etat, elle serait mal vue de la société et que le général demeurait de mauvaises notes à l'officier. (Protestations à droite et sur divers bancs. Applaudissements à gauche.)

L'opposition anticléricale et clérical cabbie trop que c'était le Père Dulac qui était l'inspirateur du général de Boisdeffre. (Excl. et bruit à droite. Très bien, très bien à gauche).

On sait que l'Annuaire militaire est le seul livre qu'un visiteur trouve dans le cellule du Père Dulac. (Bruit à droite).

Les fiches cléricales

Le ministre de la guerre s'avait pas besoin de renseignements : il les recevait tout faits de bouche à oreille du Père Dulac. (Interruptions à droite et sur divers bancs. Applaudissements à gauche).

On pourrait en dire autant de la marine et de la magistrature. Nul n'ignore le discours prononcé par un ancien élève des Jésuites déclarant que ceux-ci s'étaient rendus maîtres de toutes les administrations.

C'est au prix des plus grands efforts que le mouvement a pu être arrêté. Des tentatives de solennité et d'injures immondes ont été faites contre le Président du Conseil.

Il l'avait prévu lorsqu'il fut appelé au pouvoir malgré lui. Mais sa résolution prise, il avait dit comme l'ancien conventionnel : « Périsse ma mémoire pourvu que la République vive ». (Applaudissements à gauche).

C'est pour la République qu'il supporte les injures et ce que l'opposition appelle les flétrissures. (Applaudissements à gauche).

Le gouvernement a proposé de supprimer les établissements des Frères de la doctrine chrétienne et 264 congrégations de femmes. Ce n'est pas cette définitif que la loi a été voté, après un nouvel obstruction.

A ce moment il s'est trouvé un républicain dissident qui, pendant ce pointage, a déposé une interpellation pour reprocher au Gouvernement l'ardeur qu'il apportait dans la lutte contre les congrégations.

Le Président du Conseil a blâmé ce qu'il a appelé certaines défections, mais il n'a jamais prononcé d'excommunication. (Interruptions à gauche).

Il a reconnu à tout le monde le droit de le critiquer et de le blâmer, il n'est plaint seulement qu'on l'accusât à contre-temps (Très bien, très bien à gauche).

De bonne foi, qu'elle est été la conséquence de l'interpellation de question si elle avait trouvé contre le Cabinet ? La loi qui tendait l'enseignement congréganiste n'aurait pas été votée (Très bien, très bien à gauche).

Le Président du Conseil dit qu'il aurait voulu que le silence se fît sur les divisions des républicains et qu'on lui épargnât des reproches comme par exemple, celle de « domination objecte ». (Très bien, très bien à gauche. Interruptions à droite).

Il aurait pu répondre victorieusement à un orateur modéré qui lui reprochait d'avoir conduit la France dans ce bourbier infect. (Mouvements divers).

Le directeur d'un journal du centre, M. Lavertujon, portait sur le cabinet Waldeck-Rousseau ce jugement non moins sévère : « Dans quelle bourbe infecte le ministre a-t-il plongé la République ? » (Très bien. Très bien).

M. Gayraud dit que ces expressions ne valent. Soit, n'en parlons pas. (Applaudissements à gauche).

Malgré cette intervention inattendue d'un républicain dissident, la majorité a voté la loi et arrêché la jeunesse à la congrégation. (Applaudissements à gauche).

On désigne cette œuvre en disant qu'elle est incomplète.

Le Gouvernement n'a jamais manqué de dénoncer les délinquants aux tribunaux. Malheureusement ceux-ci ont été parfois désarmés à cause de lacuna voté par le Sénat. Le gouvernement n'est responsable que de ses actes.

En tout cas, le recrutement des congrégations est impossible ; la situation des établissements qui leur ont succédé devient tous les jours plus précaire.

Un pas de patience et, dans une année au doue, grâce au scalpel de la révolution, il n'y aura plus de place en France pour l'ennemi national. (Applaudissements à gauche).

M. Lhopiteau a reproché au Président du Conseil d'avoir désagrégé le ministère parce qu'il avait manqué de cohésion et de direction.

Son dernier ministère, ajoute-t-il, a changé des groupes ; comment se fait-il que, d'un côté, on lui ait reproché de les supprimer ? (Très bien, très bien à gauche.)

La méthode adoptée par le Président du Conseil était indispensable pour exécuter le programme ministériel. Il fallait que, par des transversions régulières des groupes, le Président du Conseil pût obtenir les majorités nécessaires pour faire aboutir les projets de loi.

Voilà comment les projets votés par la Chambre ne sont pas marqués au coin des compromis obscurs (Exclamations à droite et sur divers bancs), ils sont empreints d'une [illegible] ardeur. (Exclamations à droite) qui les expose à la critique.

Il est plus facile de critiquer des projets dont un cabinet qui ne dit ses secrets qu'à deux de l'Empire.

Sur les réformes qui font l'objet de son programme, le Gouvernement a préparé des projets qu'on sont prêts et soumis, il [illegible] qu'ils soient votés par le Parlement. (Bruit à droite).

Est-il vrai que le gouvernement n'ait pas tenu ses engagements ?

Les actes du Ministère

L'application de la loi sur les congrégations a été faite dans la mesure du possible.

Un délai de dix ans a été accordé au gouvernement qui ne le demandait pas.

M. Cadilac. — Mais qui l'a accordé.

M. le Président du Conseil dit qu'on a [illegible] les établissements hospitaliers [illegible] M. Lhopiteau ne sait pas [illegible] dans les départements, [illegible]